

La tentative absurde et révoltante du gouvernement de déclasser le loup

Stéphane Le Foll vient d'annoncer que le gouvernement engage « une démarche de déclassement du loup comme espèce strictement protégée, auprès de la Convention de Berne et de l'Union Européenne ». Aussi vaine soit-elle, cette démarche anti-écologique enfonce un peu plus la France dans l'abandon de toute vision d'avenir pour la cohabitation entre l'élevage et le loup.

Le ministre se moque-t-il des éleveurs avec cette annonce ? Les chances d'aboutir sont tellement faibles que Stéphane Le Foll lui-même déclarait le 8/7/14 qu'il n'était « *pas favorable* » à cette démarche, selon lui « *vouée à l'échec* » ! Le déclassement du loup nécessiterait l'acceptation par la majorité aux deux tiers des membres du comité permanent de la Convention de Berne et l'unanimité de ceux du Conseil de l'Europe après examen par la Commission Européenne. Or celle-ci a déjà répondu le 27/5/14 à la France « *qu'une révision de la législation n'est pas nécessaire car la directive Habitats offre une flexibilité suffisante pour permettre d'assurer la coexistence du loup avec les activités pastorales* ».

Comment justifier une telle demande vis-à-vis de nos voisins qui n'abattent aucun loup, comme l'Allemagne où les loups sont pourtant aussi nombreux qu'en France et l'Italie où ils le sont cinq fois plus ? La politique de notre pays est déjà la pire d'Europe en la matière, avec l'absence de vérification des mesures de protections subventionnées aux éleveurs, les indemnités pour la prédation même s'ils ne protègent pas leur bétail, les autorisations de tirs même si le bétail n'est pas protégé, même s'il n'a pas été attaqué, même s'il n'est pas dehors, les tirs confiés aux chasseurs non encadrés, les tirs possibles en cœur de parc national, et même désormais une brigade de jeunes payés par l'État pour abattre des loups !

Le ministre annonce sa démarche dans le cadre d'un « *plan de soutien à l'élevage français* ». Mais chasser le loup n'aide en rien les éleveurs. La prédation continue sur le bétail insuffisamment protégé. Pour les aider vraiment, le ministre ferait mieux d'accompagner les éleveurs dans une évolution vers des pratiques respectueuses de la biodiversité, afin de répondre aux attentes de la société. Car les Français, très majoritairement favorables aux loups, n'accepteront peut-être pas toujours de continuer à payer par leurs impôts les subventions qui maintiennent sous perfusion l'élevage ovin.

Les associations de CAP Loup

Contacts :

Patrick Boffy - FERUS - Tél. 06 29 90 07 07
Madline Reynaud - ASPAS - Tél. 06 79 44 61 17
Pierre Rigaux - SFPEM - Tél. 06 84 49 58 10

www.cap-loup.fr / Les 32 associations de CAP Loup :

Fondatrices : Animal Cross, ASPAS, Ferus, LPO PACA, Mille traces, SFPEM, WWF.

Membres : ALEPE, Altaïr Nature, ANG, Asbl Wolf Eyes, ASPA Vosges, AVES France, CESB, CVN, Dignité Animale, Fondation Brigitte Bardot, GEML, GLS, GMA, Kermit, Loup.org, LPO Auvergne, LPO Champagne-Ardenne, Oiseaux Nature, One Voice, People Loup, RAC, Sauvexgarde Faune Sauvage, SPA de Lyon Sud-Est, Sur les traces du loup, Tendua.